

INSTITUT DE LA GOUVERNANCE  
DES SYSTÈMES D'INFORMATION  
fondé par



CiGREF

# TUTORIAL

Judi 15 février 2007

de 14 h à 18h

**Gouvernance du système d'information :  
de la théorie aux bonnes pratiques  
avec la participation de  
Daniel URBANI, DSI de l'Unédic**

**Salons Amphi Pereire**

100 boulevard Pereire 75017 Paris

M° Pereire ligne 3 - RER ligne C - Bus 84, 92, 93

Parkings publics : 122 boulevard Berthier  
et 210 rue de Courcelles

# GOVERNANCE DU SYSTÈME D'INFORMATION : DE LA THÉORIE AUX BONNES PRATIQUES

Une demi-journée pour connaître les bonnes pratiques  
et progresser dans le pilotage du Système d'Information

La Gouvernance du Système d'information est devenue très “à la mode”, mais rares sont les personnes qui mettent le même contenu derrière ce label. Pour les uns, il s'agit principalement de conformité aux dispositions légales en matière de contrôle interne, notamment dans le contexte des lois Sarbanes-Oxley ou LSF ; pour d'autres, il s'agit d'un ensemble de “bonnes pratiques” visant à mettre réellement l'informatique au service de la stratégie de l'entreprise et de ses objectifs de création de valeur.

## OBJECTIFS

- Connaître les objectifs de la Gouvernance du Système d'Information,
- Illustrer les axes de progrès par la description de bonnes pratiques,
- Positionner le rôle des principaux référentiels,
- Proposer une démarche concrète de mise en œuvre.

Témoignage : retour d'expérience de Daniel URBANI, DSI de L'UNEDIC

## PARTICIPANTS

- Responsables d'entreprise,
- Représentants des maîtrises d'ouvrage,
- Directeurs informatiques
- Responsables de fonction au sein de la DSI : développement, exploitation, support, urbanisme, méthodes/qualité, sécurité,
- Auditeurs informatiques,
- Contrôleurs de gestion informatiques,
- Gestionnaires de risques.

## INTERVENANTS

- Précédemment DSI de Schneider Electric, **Jean-Louis LEIGNEL** est vice président de l'AFAI et de l'ISACA, en charge du pôle Gouvernance du SI et membre du “board” de l'IT Governance Institute. Il est aussi conseiller technique auprès d'INEUMconsulting en tant qu'expert sur ces domaines de pilotage de l'Informatique par l'entreprise.
- **Catherine LELOUP** est administrateur de l'AFAI et consultant indépendant depuis 20 ans, spécialisée dans l'analyse et la mise en œuvre des systèmes d'information et de communication, notamment dans les secteurs de la finance, industrie manufacturière et médias. Ses domaines de compétence sont notamment le knowledge management, la gestion documentaire et le CRM.
- **Nicolas BONNET** est depuis près de 20 ans consultant en management spécialisé dans le domaine des SI et des Nouvelles Technologies. Administrateur de l'AFAI, il enseigne à l'Université Paris-Dauphine. Partner et directeur du département Systèmes d'Information du cabinet Bossard - Gemini Consulting pendant 10 ans, il a ensuite dirigé les activités de Consulting d'Alcatel Telecom Software and Services et a rejoint GFI Consulting comme directeur de mission.

# PROGRAMME

- Les objectifs de la Gouvernance des Systèmes d'Information :
  - Place de la Gouvernance du Système d'information dans la Gouvernance d'entreprise,
  - Relation avec la Corporate Governance,
  - Les sept domaines de la Gouvernance du Système d'Information. Liens avec l'approche "*balanced scorecard*".
- Les axes de progrès de la Gouvernance du Système d'Information : les 11 vecteurs porteurs des "bonnes pratiques" :
  - Planification du SI et intégration dans le processus global de planification de l'entreprise
  - Gestion du portefeuille de projets orientée création de valeur,
  - Alignement de l'organisation informatique par rapport aux processus métiers,
  - Urbanisme et architecture d'entreprise,
  - Transparence des budgets et des coûts, contrôle de gestion,
  - Maîtrise de l'optimisation de l'efficacité des projets,
  - Fourniture de services d'information et optimisation des processus informatiques vis-à-vis des services aux clients,
  - Gestion et maîtrise des risques liés au SI,
  - Gestion prospective des compétences informatiques,
  - Gestion et mesure de la performance du SI,
  - Gestion de la communication relative au SI.
- Les référentiels de la gouvernance des Systèmes d'Information :
  - Cobit,
  - ITIL,
  - CMMi,
  - Les positionnements respectifs des référentiels.
- La démarche de mise en œuvre : comment s'y prendre pour démarrer ?
- Retour d'expérience d'un DSI.  
**Intervention de Daniel URBANI, DSI de l'UNEDIC, sur le vecteur de la gestion des compétences.**

Les précédents retours d'expérience exposés dans le cadre de ce tutorial sont disponibles sur le site de l'AFAI à l'adresse suivante : <http://www.afai.fr/index.php?m=278>

Un extrait du contenu du tutorial est également disponible sur le site de l'AFAI à l'adresse suivante : <http://www.afai.fr/index.php?m=276>

- Cocktail à 18h pour continuer à échanger avec les intervenants.



**171 bis av. Charles de Gaulle  
92200 Neuilly sur Seine  
Tél. 01 40 88 10 44  
Fax 01 40 88 10 50  
E-mail : [afai@afai.fr](mailto:afai@afai.fr)  
[www.afai.fr](http://www.afai.fr)**

L'AFAI, Association Française de l'Audit et du Conseil Informatiques a pour but de développer l'emploi des techniques et des méthodes visant la maîtrise des systèmes d'information. Créée en 1982, l'AFAI regroupe aujourd'hui plus de quatre cents membres représentant les auditeurs externes, les consultants et diverses fonctions au sein des entreprises : direction de l'informatique, de l'audit, de la finance et du contrôle de gestion. L'AFAI est le chapitre français de l'ISACA (Association internationale) qui compte plus de 70 000 membres dans 140 pays, et le représentant de l'IT Governance Institute. L'AFAI organise des conférences, des formations, anime des groupes de recherche et publie des résultats d'enquêtes et d'études, des ouvrages ainsi qu'une revue. Par ailleurs, l'AFAI organise chaque année, les examens du CISA et du CISM qui constituent des certifications internationales.

**CiGREF**

**21, avenue Messine  
75008 Paris  
Tél. 01 56 59 70 00  
Fax 01 56 59 70 01  
E-mail : [cigref@cigref.fr](mailto:cigref@cigref.fr)  
[www.cigref.fr](http://www.cigref.fr)**

La finalité du Cigref est la promotion de l'usage des systèmes d'information comme facteur de création de valeurs pour l'entreprise. L'association réunit plus de cent très grandes entreprises françaises et européennes de tous les secteurs d'activité (banque, assurance, industrie, distribution, services, énergie...). Ces entreprises regroupent 120 000 professionnels des systèmes d'information et quatre millions d'utilisateurs finaux. Le Cigref permet aux entreprises de faire partager les expériences pour faire émerger l'excellence, de faire connaître et respecter leurs intérêts et de faire connaître les enjeux, opportunités et risques de l'usage des technologies et systèmes d'information. Il accompagne les directeurs des systèmes d'information dans leur métier et son évolution. Il développe une vision à long terme sur l'impact des TIC sur l'entreprise et la société.

**Bulletin d'inscription :**  
**Gouvernance du système d'information :**  
**de la théorie aux bonnes pratiques**

**Jeudi 15 février 2007 de 14h à 18h**

**Salons Amphi Pereire**

**100 boulevard Pereire 75017 Paris**

**M° Pereire ligne 3 - RER ligne C - Bus 84, 92, 93**

**Parkings publics : 122 boulevard Berthier et 210 rue de Courcelles**

Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**TARIFS D'INSCRIPTION**

**Adhérent AFAI/CIGREF : 239,20 € TTC, soit 200 € HT**

**Non adhérent : 358,80 € TTC, soit 300 € HT**

*Ces tarifs comprennent la participation aux frais (documentation, pause et cocktail)*

**A remplir et à retourner avant le 1<sup>er</sup> février 2007,**

**accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AFAI à :**

**AFAI - 171 bis avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine**

*Toute inscription peut être librement annulée au plus tard 10 jours avant le début du tutorial; au-delà de ce délai, elle est considérée comme définitive et ne pourra être remboursée. En cas de désistement, le remplacement par un autre participant de la même entreprise/organisation est accepté à tout moment.*

*Nota bene : une réduction de 50 % sera appliquée à partir de la troisième personne appartenant à un même groupe.*